



édito

Unis contre le terrorisme



Dans un monde secoué par la cruauté, nous sommes appelés à nous unir contre le terrorisme sans la moindre exception. Les paroles du Président Emmanuel Macron résonnent

comme un rappel poignant de notre responsabilité collective. Devant le déchaînement de violence perpétré par le Hamas, organisation terroriste, il est impératif de faire front commun. Les horreurs décrites, les vies déchirées, les innocents pris en otage, les enfants pourchassés : ces réalités inhumaines exigent que nous ne cédions jamais à la complaisance ou à l'indifférence.

La douleur ressentie par la France, encore marquée par les attaques terroristes brutales telles que celles à Charlie Hebdo, au Bataclan, sur la Promenade des Anglais, résonne désormais avec la souffrance des victimes en Israël. La douleur est universelle, elle ne fait pas de distinction. Nous sommes liés par cette douleur, unis dans notre résolution de protéger la vie, la liberté et la dignité humaine.

Ne tolérons aucune ambiguïté. Le Hamas est un mouvement terroriste, et aucune justification ne peut effacer cette réalité. Israël a le droit de se défendre contre le terrorisme, tout en préservant la vie des civils. C'est le devoir de toute démocratie. Cependant, il est crucial de reconnaître la différence entre condamner le terrorisme et soutenir la cause palestinienne. Confondre ces deux actes est une faute et une entrave au dialogue et à la recherche de la paix dans la région.

En France, nous sommes appelés à l'unité. Antisémitisme et amalgames ne doivent jamais prospérer. La diversité qui fait la richesse de notre nation ne doit pas se transformer en source de division. Rejetons toute parole de haine, tout acte discriminatoire.

En confiance,
Alexis BLONDEAU et toute l'équipe

Tableau de bord

LA FRANCE MOINS MOCHE. Pour en finir avec les « alignements de boîtes à chaussure » des zones commerciales, le gouvernement s'attaque à la refonte des entrées de ville et permettre un zéro artificialisation nette des sols en reconstruisant la ville sur la ville. L'idée est d'y développer des logements, des bureaux, des équipements publics et de rendre de l'espace à la nature, tout en déplaçant les commerces existants vers des zones plus attractives. 45 villes moyennes se sont portées candidates pour bénéficier d'un accompagnement.

CONTRE LE HARCELEMENT SCOLAIRE. Signalement au procureur des cas les plus graves, confiscation des téléphones des harceleurs, cours d'empathie, équipes affectées... Elisabeth Borne, a présenté un plan en trois axes contre le harcèlement scolaire qui touche de plus en plus d'enfants : tous les élèves du CE2 à la 3^e devront remplir chaque année une grille d'auto-évaluation qui permettra de repérer les cas de harcèlement et d'intervenir rapidement. En outre, un numéro de téléphone est mis en place, le 3018, qui doit permettre à « la parole de se libérer ». Elisabeth Borne et Gabriel Attal ont déclaré vouloir des « sanctions rapides » contre les harceleurs et notamment la saisine systématique du procureur. Des sanctions sont prévues pour les harceleurs, comme la confiscation du téléphone portable. Un juge d'instruction pourra aussi choisir de bannir des réseaux sociaux un élève soupçonné de cyberharcèlement.

TROU DE LA SECU. Le déficit de la Sécurité sociale va grossir en 2024 et dans les années suivantes. Le projet de loi de finances de la Sécurité sociale (PLFSS) prévoit en effet un déficit à 11,2 milliards en 2024. Pour 2023, il est estimé à 8,8 milliards. Le trou devrait s'approfondir à 17,5 milliards d'euros en 2027. En cause, l'inflation qui plombe les comptes de la Sécurité sociale, obligée de revaloriser les pensions de retraite (à hauteur de 5,2 % le 1^{er} janvier) ainsi que les prestations (4,6 % le 1^{er} avril prochain). L'objectif national de dépenses d'assurance maladie (ONDAM), qui prévoit les dépenses maximales de santé en ville et à l'hôpital, va lui aussi gonfler de plus de 3 %. Les branches vieillesse et maladie contribuent à creuser le déficit de la Sécurité sociale, même si cela devrait se résorber progressivement avec les conséquences de la réforme des retraites.

LE RSA SOUS CONDITION. Les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) seront astreints à une quinzaine d'heures d'activité par semaine, en contrepartie de leur allocation. Promesse de campagne d'Emmanuel Macron en 2022 mais absente initialement du projet de loi sur le plein-emploi, discuté à l'Assemblée nationale, la conditionnalité du versement du RSA a fait l'objet d'un accord entre la coalition présidentielle et Les Républicains (LR). Ce nouveau dispositif prévoit que le versement du RSA (607 euros mensuel pour une personne seule sans enfant) soit conditionné à au moins quinze heures d'activité par semaine - ni travail gratuit ni bénévolat obligatoire, mais activités d'insertion et de formation pour permettre le retour à l'emploi -, à l'exception des personnes qui ont des problèmes de santé, ou un handicap ainsi que les parents isolés sans solution de garde d'enfants.

... en bref ... La «**shrinkflation**», procédé qui consiste pour les industriels à diminuer la quantité vendue dans un emballage sans pour autant réduire le prix, sera interdite à partir du mois de novembre... Les distributeurs de carburants se sont engagés à les vendre à **prix coûtant** dans 4000 points de vente... Pour faire face à la crise du logement, le gouvernement permettra aux classes moyennes d'accéder davantage au prêt à taux zéro... Fixé à 50 centimes, le reste à charge d'un patient lors de l'achat d'un **médicament** remboursé devrait grimper à un euro à partir du 1^{er} janvier 2024... Emmanuel Macron s'est engagé à ouvrir une concertation de six mois avec les élus locaux pour aboutir à un statut d'autonomie de la **Corse** dans le cadre de l'Etat républicain... Les salaires, hors primes et heures supplémentaires, ont augmenté sur un an légèrement plus que l'inflation au deuxième trimestre 2023, le **salaire mensuel de base** de l'ensemble des salariés progressant de 1 % en moyenne... Gabriel Attal a annoncé le versement d'une prime pour 730.000 agents de l'Éducation nationale, soit une moyenne de 380 euros pour **500.000 enseignants** et une moyenne de 500 euros pour 230.000 autres personnels...

Un budget résolument vert

L'équation budgétaire 2024 est particulièrement difficile. Augmentation de la dette publique (109,7% du Pib), inflation persistante, hausse des taux d'intérêt (emprunt public sur les marchés de 285 milliards d'euros, un record), croissance atone (+1,4% au maximum), déficit ramené de 4,9% à 4,4% seulement... : boucler l'équilibre entre des recettes qui s'amenuisent et des dépenses qu'on a du mal à contenir (- 12 milliards d'euros d'économies au total), malgré la suppression du bouclier tarifaire, relève de l'exploit. Le solde déficitaire du budget sera de 145 milliards d'euros en 2024, soit 20 milliards de moins que l'an dernier.



Il n'empêche que le budget 2024 porte une ambition jamais affichée aussi nettement : il incarne la priorité accordée à la transition écologique. Financer des investissements structurels d'ampleur et, en même temps, accompagner les ménages pour que personne n'en souffre, voilà l'objectif. Tous domaines confondus, le budget fléché « transition » passe de 33 milliards à 40 milliards d'euros, atteignant ainsi une somme annuelle gigantesque que la plupart des experts recommandent. Symbole : le nombre de fonctionnaires dédiés à cette transition augmente de 760 postes. Le budget regorge de mesures et de crédits. Parmi les plus importantes pour les entreprises, on retiendra la création d'un nouveau crédit d'impôt « industrie verte » (500 millions d'euros) pour encourager la réindustrialisation, et la suppression de la niche fiscale dite « brune » du gazole non-routier pour les agriculteurs et les professionnels du BTP. Le budget de MaPrimeRénov' pour accélérer la rénovation thermique des bâtiments sera porté à 5 milliards (objectif : 200 000 rénovations performantes en 2024 contre environ 60 000 aujourd'hui) et le bonus sur les véhicules électriques bénéficiera d'un coup de pouce pour les ménages modestes. L'Etat prendra en charge le premier loyer mensuel du leasing à 100 euros par mois pour les 50 % de bénéficiaires les plus défavorisés. Outre les investissements dans le fret ferroviaire et les projets de RER métropolitains, l'accès à un bonus écologique pour les achats de véhicules neufs sera conditionné, à partir de 2024, à un « score environnemental » calculé sur l'ensemble du cycle de vie de la voiture. Le malus sur

le poids et les émissions de CO2 des véhicules va être durci. Les voitures neuves, en particulier les SUV, devraient être taxées à hauteur de 10 euros par kilo à partir de 1 600 kg, et non plus 1 800 kg. Une nouvelle taxe sur les concessionnaires d'autoroutes et les grands aéroports devrait rapporter 600 millions d'euros. Bercy assure que son mécanisme devrait permettre d'éviter qu'elle se répercute sur les usagers. Les taxes exceptionnelles sont assises sur les revenus excédant 120 millions d'euros de chiffre d'affaires et ne concerne que les entreprises au-dessus d'un certain seuil de rentabilité. D'autres crédits aideront à la décarbonation des transports, au développement des énergies renouvelables, à la transition agricole, à une meilleure gestion des forêts.

Concernant la biodiversité, le gouvernement a confirmé que 400 millions d'euros supplémentaires lui seraient consacrés. L'augmentation de 500 millions d'euros du budget des agences de l'eau est également inscrite dans le projet de loi. D'autres missions voient aussi leurs moyens augmenter, comme le secteur nucléaire, avec une augmentation de la subvention versée au Commissariat à l'énergie atomique, qui s'élève au total à 600 millions, doté aussi de 146 emplois supplémentaires. L'innovation verte, soit la décarbonation des sites industriels, le développement de l'hydrogène ou encore celui des batteries électriques, profitera de 1,5 milliard d'euros supplémentaire.

Autoroutes à la baisse, Haies à la hausse

Le gouvernement a décidé d'arrêter « plusieurs » projets autoroutiers et routiers, a annoncé le ministre des Transports, Clément Beaune, tout en assurant que l'A69 entre Toulouse et Castres serait bien construite. « Quand il y a des décisions qui sont prises, on les applique ». Mais, « plusieurs [projets] seront arrêtés dans les prochaines semaines... A l'heure de la planification écologique, on ne peut pas faire comme avant », a estimé Clément Beaune. Exemple : les haies. Elles rendent de nombreux services : réserves de biodiversité, remparts contre l'érosion des sols et le ruissellement de l'eau, stockage de carbone, ombre pour le bétail...Or, elles continuent à disparaître du paysage : plus de 20 000 kilomètres sont perdus chaque année et les plantations n'atteignent environ que 3 000 km par an. Par la voix du ministre de l'agriculture, Marc Fesneaux, le gouvernement s'est engagé à « arrêter la saignée » afin que la France compte autour de 800 000 kilomètres de haies en 2030, soit 50 000 de plus qu'aujourd'hui.

La feuille de route d'une écologie heureuse

Ni « déni », ni « purge ». Emmanuel Macron et le gouvernement ont fait le choix d'un engagement déterminé mais équilibré pour répondre à la crise écologique, défi du siècle. A rebours donc de ceux qui à droite ferment les yeux pour que rien ne change et ceux qui à gauche souhaitent des ruptures autoritaires. Un dépassement des postures électoralistes pour parvenir à impliquer l'ensemble de la population, malgré la diversité de ses intérêts, dans un changement de société majeur, une « transition » vers une écologie de progrès où l'incitation et l'accompagnement l'emportent sur la contrainte et les coups de menton.

Cette « écologie à la française » se structure autour de 6 thématiques déclinées en 22 chantiers d'action, permettant notamment de rehausser les objectifs, prioriser les actions à mettre en œuvre et mobiliser les acteurs concernés. Elle passe par une réponse au triple défi du dérèglement climatique, de l'effondrement de la biodiversité et, selon les mots du président, de « la fin de l'abondance et la rareté des ressources » tout en créant de la valeur, des emplois, de l'indépendance et des opportunités.

Fondé sur quatorze mois de travaux du Conseil national de la transition écologique, rattaché à la première ministre, - Conseil dont tout le monde salue la rigueur et l'ambition, fixant, secteurs par secteurs, les objectifs à atteindre

au cours des prochaines années et multipliant les indicateurs -, la planification écologique devrait doter la France d'une colonne vertébrale radicalement différente dans tous les domaines de la vie économique et sociale, bouleversant ainsi les comportements individuels. Plus d'une cinquantaine de leviers ont été identifiés et vont s'accompagner d'actions concrètes dans toutes les dimensions de nos vies : mieux se loger, mieux se nourrir, mieux se déplacer, mieux consommer, mieux produire et mieux préserver et valoriser nos écosystèmes. Un changement civilisationnel vers un avenir désirable auquel les idéologies de droite et d'extrême droite s'opposent bec et ongles.

► Réduction de 55% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030.

Sur la réduction des émissions des gaz à effet de serre, la moitié du chemin a été fait. L'objectif d'atteindre 55% de baisse des émissions de gaz à effet de serre en 2030 par rapport à 1990 suppose d'aller 2,5 fois plus vite sur les prochaines années. Si la France a réussi à réduire ses émissions brutes de 20 % entre 1990 et 2019, elle doit accélérer et réussir à faire davantage en 7 ans que ce qui a été fait ces 33 dernières années. Outre l'objectif de contenir le réchauffement climatique, il s'agit d'installer un outil de souveraineté puisque la décarbonation va permettre de réduire notre dépendance aux énergies fossiles, énergies que nous ne produisons pas.

► Sortir du charbon d'ici 2027.

La sortie du charbon doit devenir effective d'ici 2027 avec la fermeture des deux dernières centrales du pays. La France va être totalement sortie du charbon pour la production de son électricité. L'Hexagone sera alors en avance sur la date de 2030 fixée par le Giec.

► Treize RER métropolitains. Priorité au train. Depuis un an, le gouvernement a l'ambition de développer les RER métropolitains, chantier industriel qui représentera au total 10 milliards d'euros. Treize projets ont été retenus et seront alimentés par 700 millions d'euros tirés des caisses de l'État. Les premiers contrats devraient être signés avec les régions à l'automne.

► Reprendre le contrôle des prix de l'électricité. La planification écologique doit permettre à la France et à l'Europe de gagner en compétitivité pour tenir face à la Chine et aux États-Unis. Elle passe par la reprise du contrôle des prix de l'électricité au niveau français et européen dès le mois d'octobre

► Un million de voitures électriques produites en France. Au moins un million de voitures électriques seront produites en



France grâce à l'ouverture de quatre grandes usines de batteries électriques» de Dunkerque à Douai, permettant d'accroître l'investissement et de réduire les dépendances aux pays exportateurs.

► Dispositif de « leasing social » pour les véhicules électriques. Pour une écologie accessible et juste, un dispositif de « leasing » social de voitures électriques, au tarif de 100 euros par mois, sera mis en place dès novembre. Il ne concernera au départ quelques dizaines de milliers de modèles en 2024 seulement pour éviter que les véhicules électriques chinois accaparent le marché.

► Développement de la filière des pompes à chaleur. En ce qui concerne le logement, les chaudières à gaz ne seront pas interdites mais un gros investissement sera consacré au développement de la filière des pompes à chaleur en France, avec un triplement de leur production et la formation de 30.000 installateurs. Ces objectifs doivent promouvoir une écologie qui crée de la valeur économique et des emplois.

► Le nucléaire, seule « stratégie possible ». Un quasi-consensus existe désormais chez les scientifiques sur la nécessité d'un recours au nucléaire et aux énergies renouvelables pour remplacer les énergies fossiles et électrifier les usages. Il n'y a pas de stratégie écologique qui existe sans le nucléaire.

► Développer massivement l'hydrogène. Depuis un an, l'exécutif a lancé un grand plan de « décarbonation » des 50 sites industriels les plus émetteurs, avant une extension aux petites et moyennes entreprises. Cette décarbonation passe par la production d'hydrogène vert (c'est-à-dire sans émission de CO2). Le gouvernement a récemment signé un décret allouant 4 milliards d'euros à la filière.

Pourquoi j'ai adhéré à Renaissance

Après de longues années passées au parti socialiste, j'ai quitté celui-ci au soir de la désignation de Benoît Hamon comme candidat à la présidentielle de 2017. Le décor des deux gauches irréconciliables théorisé par Manuel Valls était planté. L'accord NUPES l'a confirmé quelques années plus tard. Je me suis donc pleinement retrouvé dans la présidence d'Emmanuel Macron : sa puissance intellectuelle, sa vision du monde et de l'économie, sa volonté de redresser le navire France plombé par des années de lâchetés politiques et de petits calculs politiques.



J'ai milité et eu des responsabilités au sein de Territoires de Progrès (TDP), une petite formation politique qui a tenté (en vain) de réunir les sociaux-démocrates des deux rives (ceux engagés derrière le Président et ceux restés au PS). La création de Renaissance et la vassalisation des micro-partis TDP et Agir d'un côté, la radicalisation de l'autre de l'Assemblée nationale qui s'est refusée à construire des majorités de circonstances sur des textes majeurs pour l'avenir du pays, m'ont amené à adhérer à Renaissance. Non que je trouve dans l'organisation de ce mouvement le parti politique idéal mais, parce que, comme disait Albert Einstein, « le monde ne sera pas détruit par ceux qui font le mal mais, par ceux qui les regardent sans rien faire ». Il était donc temps pour moi de franchir le Rubicon.

J'estime que ce choix n'est pas le reflet d'une droitisation liée à l'âge mais au contraire la manifestation d'une fidélité aux valeurs de gauche, celles de Jaurès, Blum et Rocard marquées par le pragmatisme et le souci du réel.

Pourquoi ai-je donc adhéré à Renaissance ? Simplement parce que je suis de gauche (et pas d'extrême-gauche) et que je vois en Emmanuel Macron un président progressiste qui tente, de bonne foi, de remettre la France sur les bons rails..

HENRY MOREIGNE, 57 ANS,
FONCTIONNAIRE TERRITORIAL.

Renaissance lance la campagne européenne

Trois jours de mobilisation pour l'Europe à Bordeaux

L'Europe au cœur ! Invitée, la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, lance à la tribune du campus européen de Renaissance Bordeaux : « Il est assez rare qu'un parti politique décide de focaliser son université d'été sur l'Europe, preuve encore une fois que votre parti a l'Europe à cœur. Cela nous unit, vous et moi ».

En effet, malgré le choc des attaques terroristes du Hamas en Israël, 2000 à 3000 militants de Renaissance, dont une trentaine d'adhérents du Puy-de-Dôme, se sont réunis les 6, 7 et 8 octobre au Parc des Expositions de Bordeaux pour affirmer leur identité européenne et lancer la campagne pour les élections au Parlement en juin 2024. Fiers de leur bilan et déterminés à forger un projet qui prolonge la construction européenne : un « chemin commun » dans l'imbricatio des défis du siècle.

La première ministre, Elisabeth Borne, a vanté « le seul bulletin de vote pro-européen », celui de sa majorité, pour les élections de juin 2024. Face aux « pères déconstructeurs de l'Europe » de l'extrême droite, le scrutin constituera un véritable « choix de société », a jugé Stéphane Séjourné, en attaquant les votes et l'attitude du RN, de LR mais aussi des Verts au Parlement européen.

Présent à la clôture, l'ancien Premier ministre Edouard



Philippe a plaidé pour « une Europe qui ne recrute pas ses cadres à Washington et ne prend pas ses ordres à Moscou ». « Nous n'avons pas d'autre arme que l'Union européenne, solide et déterminée », a lancé le patron du MoDem François Bayrou.

Quelle tête de liste ? Dans les rangs de Renaissance, les prétendants (les « talents ») sont aussi nombreux que les interrogations. Le choix n'interviendra qu'en début d'année, après que le gouvernement aura conduit ses réformes jusqu'au bout et adopté le budget 2024. Dès maintenant le bilan d'une action européenne très positive sera développé et explicité - Covid, emprunt solidaire, Pacte vert, Ukraine, unité, digital... -, un bilan où la France a joué un rôle majeur. Il sera temps ensuite d'entrer dans la joute électorale avec un projet. « Sabre au clair » a promis Bruno Le Maire.



Le samedi 25 septembre dernier, nos élus à la Ville et à la métropole de Clermont-Ferrand, donnait RDV aux militants au Pavillon Lecocq pour faire, comme tous les ans le bilan de leurs actions. Eric Faidy a balayé tous les sujets et mis en avant les manquements de la politique d'Olivier Bianchi, que ce soit au niveau écologique, du manque de démocratie ou du projet Inspire et ces travaux qui jette les clermontois dans la perplexité voire la colère. Un public nombreux qui montre le maintien de la mobilisation en vue de la prochaine échéance de 2026.

Composition du bureau départemental

Alexis Blondeau

Président

Rénaïe Lepaysan

Secrétaire Générale

Laure Bordes

Trésorière



COMMUNICATION EVÈNEMENTS

Christophe Bonicel

Coördinateur

Léa Engamba

Valérie Iker

Alexandra Ford

Jean-Paul Besset

Joël Brandely

Éric Faidy



TERRITOIRES

Karine Legrand

Coördinatrice

Valérie Thomas

Dominique Giron

Pascaline Bidoung

Olivier Morel

Stéphane Bayle

Geoffrey Dutour

Nicolas Deligand

Commission ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES **Pascaline Bidoung**

Commission EUROPE **Annette Dumas**

Commission GRAND ÂGE **Geoffrey Dutour**

WEB / RESEAUX SOCIAUX



facebook.com/
RenaissancePuyDeDome



twitter.com/Renaissance63_



parti-renaissance.fr

CONTACT MAIL



puy-de-dome@parti-renaissance.fr